



DIRECTION DES SERVICES A LA POPULATION
Service Etat civil – Elections – Cimetière
Tél : 04.90.39.71.31.

ETAT CIVIL SUR LES LISTES ELECTORALES DEMANDE DE CORRECTION D'ETAT CIVIL AUPRES DE L'INSEE

Le répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) regroupe les éléments d'état civil des personnes nées en France et un numéro d'inscription (Nir) correspondant au numéro de sécurité sociale.

Ces éléments sont repris par différents organismes : liste électorale, impôts, carte vitale, recensement...

Si vous constatez une erreur concernant votre nom de famille, prénom(s), sexe, date ou lieu de naissance, **vous pouvez demander une rectification à l'INSEE** qui gère ce répertoire. Les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues sur l'acte de naissance.

Vous devez être en possession des éléments suivants :

- Acte de naissance (copie intégrale de l'acte ou extrait avec filiation) de la personne concernée par la demande de correction
- Numéro d'identification du répertoire (numéro de sécurité sociale) si la demande concerne une personne majeure

Un service en ligne est disponible sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr) à l'adresse suivante :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Attention : si vous êtes nés à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie, ou à Wallis et Futuna, adressez vous directement à l'organisme qui gère les droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale...)